



SIVU SAONE ET GRISON JEUNESSE

En Mairie de Saint-Cyr
8, rue de la Mairie
71240 SAINT-CYR

Téléphone : 06 52 51 97 34
saoneetgrison@free.fr
secretariat.saoneetgrison@laposte.net

FONCTIONNEMENT

Et

REGLEMENT

2015-2016

SIVU SAONE ET GRISON JEUNESSE

Au début de chaque mandat, le Conseil Municipal de chaque commune (Gigny, Marnay, Saint-Cyr) nomme des délégués qui composent le bureau syndical du SIVU : 2 membres titulaires et 2 membres suppléants par commune.

Le comité syndical du SIVU se réunit au minimum une fois par trimestre ou plus selon les besoins.

COMPOSITION DU SYNDICAT		
Communes	Membres titulaires	Membres suppléants
Marnay	Céline MOINE - Catherine GEOFFRAY	Didier ROCHEY - Aurélie GRANDVOINET
Saint-Cyr	Martine PERRAT - Sophie CHAUSSAT	Aurélie FOREST - Sébastien BERT
Gigny s/S	Thierry GALLOIS - Véronique MORARD	Geneviève MAUFROY – (en attente élection)

Lors de leur première réunion, sont élus parmi ces membres, un Président et deux Vice-présidents.

Ont été élus : Présidente : Martine PERRAT,
 Vice-présidents : Thierry GALLOIS, Céline MOINE

SECRETARIAT : Alexandra PLISSONNIER

Pour permettre la fréquentation aux activités du SIVU, une fiche d'inscription et une fiche sanitaire devront être remplies obligatoirement pour chaque enfant.

Rôle et budget du SIVU

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) a été créé en 2003 et gère les services périscolaires et extrascolaires : garderie périscolaire avant et après l'école, restauration le mercredi midi, NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) mises en place en 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires.

BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT

- REMUNERATION DU PERSONNEL (à grouper ou à détailler comme ci-dessous)
 - Personnel permanent : direction et animation. : 55 000 €
 - Personnel Centre de Loisirs sous contrat temporaire en fonction des besoins : 8 000 €
 - Personnel NAP : 20 000 €
- AUTRES DEPENSES
 - Achats des goûters, des repas et fournitures : 10 000 €.
 - Assurances : 2 500 €
 - Sorties culturelles (y compris les frais de transport) 5 000 €
 - Indemnités des élus : 4 000 €
- LES RECETTES
 - Subvention de la CAF + Conseil Général : 40 000 €
 - Participations des usagers : 30 000 €
 - Participations des communes : 50 000 €
 - Fonds d'amorçage : 13 000 €

Le budget annuel de fonctionnement est d'environ 140 000 € ce qui représente un coût moyen par enfant de 810 €.

LA GARDERIE PERISCOLAIRE



Elle se situe à Saint-Cyr à côté de l'école. Elle est ouverte à tous les enfants des 3 communes, à partir de 3 ans.

Contact : Isabelle SEURRE, Directrice - 06 52 51 97 34.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés.

Les horaires et les tarifs

Le matin : A partir de 7 h 15 jusqu'à l'heure de l'école ou du bus : 1,70 €

Le soir : Jusqu'à 18 heures : 2,30 € - goûter compris
De 18 h à 19 h : 1 €

Le fonctionnement

- Inscription souhaitée sur INTERNET à l'adresse suivante : <http://sivusaoneetgrison.cantine-de-france.fr> (après obtention d'un mot de passe).
- L'inscription se fait au mois (Possibilité d'inscrire les enfants ponctuellement, en fonction des places disponibles et en appelant au minimum la veille).
- Tout changement doit être signalé au minimum 48 h avant.
- En cas d'absence non signalée, aucun remboursement ne sera effectué.

Les animateurs

Isabelle SEURRE - Lucile PITOIS – Samuel GAUTHIER

LA RESTAURATION DU MERCREDI MIDI

Lieu, horaires et tarifs

- Se situe à l'accueil de Marnay, de 12h à 13h30.
- Tarif : 4,20 €

Le fonctionnement

- Inscription sur Internet avant le lundi précédent le mercredi souhaité.
- Repas fourni par RPC
- Encadrement assuré par Lucile Pitois.
- Renseignements : Isabelle Seurre - 06 52 51 97 34



LE CENTRE DE LOISIRS

Il fonctionne en rotation sur les 3 communes du RPI, pour tous les enfants âgés de 4 à 11 ans (+club ados de 12 à 14 ans) de la façon suivante :

	Marnay	Saint-Cyr	Gigny-sur-Saône
Lieu	Accueil de loisirs	Salle polyvalente	Salle de l'Epervière
Dates	Vacances de Toussaint et 2 dernières semaines d'août	Vacances d'hiver (février) et 2 premières semaines de juillet	Vacances de printemps (avril) et 2 dernières semaines de juillet

- Inscription sur Internet à l'adresse suivante : <http://sivusaoneetgrison.cantine-de-france.fr>
- 4 demi-journées minimum.
- Possibilité d'inscrire à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée complète, en forfait 4 ou 5 jours (conseillé pour la continuité des activités et plus économique pour les familles).
- Tarif suivant le quotient familial (voir tableau CAF ci-dessous)
- Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30 ; Horaires d'activités : 9h à 17h.
- Toute absence doit être signalée la semaine précédente, sinon elle sera facturée.
- Contact : Isabelle SEURRE, Directrice - 06 52 51 97 34.

La grille tarifaire

		QF<500	501<QF<600	601<QF<655	656<QF<720	721<QF<810	QF > 811
TARIF POUR LE PREMIER ENFANT	DESIGNATION						
	REPAS	4,20	4,20	4,20	4,20	4,20	4,20
	1 JOURNEE AVEC REPAS	5,63	6,75	8,10	9,72	11,67	14,00
	DEMI-JOURNEE SANS REPAS	1,89	2,27	2,72	3,26	3,92	4,70
	DEMI-JOURNEE AVEC REPAS	6,09	6,47	6,92	7,46	8,12	8,90
	2 DEMI-JOURNEES SANS REPAS	3,79	4,53	5,44	6,53	7,83	9,40
	FORFAIT 4 JOURS	19,29	23,15	27,78	33,33	40,00	48,00
	FORFAIT 5 JOURS	22,51	27,01	32,41	38,89	46,67	56,00
SORTIE	2,81	3,38	4,05	4,86	5,83	7,00	



LES NAP - NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les activités sont encadrées par 9 animateurs (1 BEPJEPS, 1 BAFD, 5 BAFA, 2 non diplômés). Elles sont non payantes pour tous les enfants du RPI.

Les enfants présents sont informés du règlement des NAP.

Contact : Samuel GAUTHIER, coordinateur Tél : 06 95 53 67 35

Les Animations

- Activités sportives, manuelles, scientifiques, artistiques, écocitoyenneté.
- Jeux collectifs et jeux de société

Des interventions extérieures (handisport, musique...) sont programmées au cours de l'année.

Tous les enfants présents après les heures de classe (après 15h05) sont automatiquement pris en charge par les animateurs NAP et sont considérés inscrits pour toute la période scolaire.

Les départs se font de la même façon que pour les sorties d'école.

Lieux et horaires

	Marnay PS – MS - GS	Saint-Cyr GS, CP, CE1 et CE2	Gigny s/Saône CM1 et CM2
Horaires	Vendredi de 13h35 à 16h35	Lundi et jeudi de 15h05 à 16h35	
Lieux	Locaux de l'école	Garderie périscolaire, bibliothèque, salle polyvalente, salle Abel Niepce	Salle de l'épervière et salle de cantine



